



Auteur : Céline WETTERWALD CDG33	Type de document : Communiqué de presse	Date de création : 27/01/2021 Dernière modification : 19/02/2021 10:15:00
<h2>Communiqué de presse</h2> <h3>Création en Nouvelle-Aquitaine d'un service mutualisé concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale</h3>		

8 centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Nouvelle-Aquitaine mutualisent l'organisation des concours et examens professionnels dans une logique de simplification et de rationalisation des coûts. Au 1^{er} janvier 2021, ils créent, à titre expérimental, un service mutualisé dont ils confient la responsabilité au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde.

Le Centre de Gestion de la Gironde organise désormais, pour le compte des centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne les opérations de concours et examens professionnels pour répondre aux besoins de recrutements des collectivités de ces 8 départements.

La supervision des concours et examens professionnels sera centrée sur Bordeaux pour le compte des centres de gestion partenaires, le Centre de Gestion de la Gironde portant l'organisation des opérations (ouverture, inscription, instruction, épreuves, actes administratifs relatif aux opérations, publication des résultats, gestion des listes d'aptitude). Néanmoins, afin de conserver la proximité avec les territoires et dès que l'organisation le permet, des centres d'épreuves écrites seront ouverts dans les autres départements.

Le service mutualisé a lancé, le 4 février 2021, la campagne de recensement des besoins en recrutements pour l'année 2022 auprès des 4 400 employeurs territoriaux de ces 8 départements.

La création de ce service mutualisé est l'aboutissement d'un travail de 2 ans commandé par les Présidents des centres de gestion Néo-Aquitains en 2018 dans le cadre de la coopération régionale. Les orientations données portaient sur la recherche d'une plus grande coordination et d'une meilleure homogénéité dans l'exercice des missions des centres de gestion, mais également sur la rationalisation des moyens dédiés à ces missions.

Ces mêmes principes orienteront les travaux engagés par les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine dans l'élaboration au premier semestre 2021 de leur schéma régional de coopération, de mutualisation et de spécialisation.

Service mutualisé concours et examens professionnels
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
25 rue du Cardinal RICHAUD – CS 10019 – 33049 Bordeaux Cedex – www.cdg33.fr

CONTACTS PRESSE :

Nathalie CORBET, chargée de coopération régionale

05 56 11 14 19 – 06 33 31 24 58 – cooperation@cdg33.fr

Céline WETTERWALD, Directrice opérationnelle, Direction des mobilités et de l'emploi territorial

05 56 11 16 59 – 06 33 29 37 00 – cwetterwald@cdg33.fr